الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية و الصيد البحري
Ministry of Agriculture, Rural Development and Fisheries

CABINET
COMMUNICATION AND INFORMATION CELL

الديوان
خلية الإعلام و الاتصال

Press review

مجلة الصحـــافة



https://madr.gov.dz

Prime Minister's Activities

Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN
Page : 02

PRODUITS ALIMENTAIRES IMPORTÉS

Deux laboratoires de contrôle de la qualité installés

Deux laboratoires de contrôle de la qualité ont été inaugurés, hier, par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, l'un, au port d'Alger et l'autre, à l'aéroport international d'Alger.



Le Premier ministre a souligné l'importance de ces deux structures de contrôle, créées conformément aux instructions du président Abdelmadjid Tebboune, dans la protection de l'économie nationale, ainsi qu'à la santé et à la sécurité des citoyens, afin de renforcer l'économie nationale sur des bases scientifiques et modernes.

Ces deux laboratoires d'analyses constitueront "un plus et une protection pour l'économie nationale" car, a-t-il dit, ils permettront un contrôle rapide des marchandises et faciliteront leur transit, a-t-il expliqué. Il a salué aussi la contribution de divers secteurs à la concrétisation de ces structures. Au port d'Alger, la cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du ministre d'État, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, du ministre des Transports, Saïd Sayoud, du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, ainsi que du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi.

Le but est de soumettre les différents produits aux analyses et examens nécessaires et de vérifier leur conformité aux normes et spécifications en vigueur, avant leur mise à la disposition du consommateur.

Le but est également de lutter contre la fraude. Au final, c'est la protection de la santé et de la sécurité du consommateur qui est ainsi assurée, contribuant à renforcer la confiance dans la qualité des produits commercialisés sur le marché national. Pour rappel, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 7 juin 2026, qu'il a présidée, le président Tebboune a chargé le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national et le ministère de la Santé de mettre en place et de gérer des laboratoires dans l'ensemble des ports et des aéroports du pays pour assurer le contrôle des produits destinés à la consommation. Il s'agit du suivi du renforcement des mécanismes de contrôle des produits destinés à la consommation et le développement des capacités des laboratoires.

Dans cette optique, le ministère du Commerce intérieur se charge du contrôle des produits destinés à la consommation, y compris les viandes sous toutes leurs formes, tandis que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche prend uniquement en charge le contrôle de la qualité des céréales, tous types confondus. Le président de la République a également ordonné la mise en place d'équipes spécialisées, formées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et supervisées sur le terrain par le ministère du Commerce intérieur, pour contrôler les produits destinés à la consommation lors de leur transport sur les routes, en coordination avec les services de sécurité. De plus, le président de la République a ordonné "la poursuite inlassable de la lutte contre la fraude, phénomène qui demeure en tête des priorités, à travers l'introduction d'analyses de laboratoire approfondies permettant d'identifier l'origine de la fraude et d'appliquer la loi".

Le dispositif constitué par les laboratoires de contrôle installés dans les ports et aéroports s'ajoute aux mécanismes déjà mis en œuvre sur le terrain par les agents du ministère du Commerce intérieur concernant la qualité des produits proposés à la vente et les conditions d'hygiène.

La chasse aux marchandises non conformes ou impropres à la consommation est une de leurs principales missions. Les services de contrôle procèdent à des prélèvements d'échantillons pour analyses microbiologique et physico-chimique de produits alimentaires de large consommation, afin de s'assurer de leur conformité aux normes en vigueur.

Les résultats des opérations de contrôle montrent que le non-respect de l'obligation de propreté et d'hygiène sanitaire figure souvent en tête des infractions.

M'hamed Rebah

Agricultural Economy & Markets

Le Soir D'ALGERIE
Quotidien Indépendant
Page:07

MARCHÉ DE LA POMME DE TERRE

La nouvelle récolte à la rescousse

La période de soudure de la pomme de terre, qui s'étend traditionnellement d'octobre à novembre, met à l'épreuve l'approvisionnement du marché national et la stabilité des prix. Entre le plafonnement de son prix, le déstockage via le dispositif Syrpalac et l'arrivée imminente des nouvelles récoltes, les pouvoirs publics misent sur la régulation du marché pour préserver la disponibilité de ce produit de large consommation.

Rym Nasri –Alger (Le Soir) – La pomme de terre se fait traditionnellement rare sur les marchés entre octobre et novembre, une période de soudure où la récolte baisse. Une situation qui entraîne souvent une hausse des prix. Pour éviter les tensions sur ce produit de large consommation, les pouvoirs publics ont procédé cette année au plafonnement de son prix à 90 dinars le kilogramme. Parallèlement, le secteur de l'agriculture s'appuie sur le dispositif de régulation Syrpalac (Système de régulation des produits agricoles de large consommation) pour assurer l'approvisionnement du marché et contenir les prix, en attendant l'arrivée des prochaines récoltes. Un système qui repose sur le déstockage des quantités du tubercule conservées dans les chambres froides et leur injection sur le marché national, afin de répondre à la demande.

«Le système Syrpalac se déclenche automatiquement chaque année vers la mi-octobre pour déstocker la pomme de terre et couvrir les besoins du marché, afin de pallier cette période creuse», explique le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya d'Alger, Ibrahim Djeribia.


Photo : DR

Il assure toutefois que d'importantes productions de pomme de terre sont attendues sur le marché dans les prochaines semaines. Provenant d'El-Oued, Aflou, Mostaganem et Mascara, ces récoltes renforceront l'offre.

Il fait savoir, à cet effet, que la récolte de la pomme de terre d'arrière-saison, prévue entre la mi-novembre et la fin décembre, devrait permettre de renforcer sa disponibilité. Il évoque également la plantation de la pomme de terre primeur de Mostaganem sur plusieurs centaines d'hectares, vers la fin de novembre et début décembre, en vue d'une mise sur le marché au printemps. «La primeur de Mostaganem sera prête dès mars et avril et s'étalera jusqu'aux mois de juillet et août», précise Ibrahim Djeribia.

Dans la wilaya d'El-Oued, les autorités locales prévoient également le lancement de la campagne de récolte autour du 20 novembre. Idem pour la wilaya de Mascara où la récolte devrait débuter à la fin du mois de novembre.

L'arrivée progressive de ces nouvelles productions devrait contribuer à assurer la disponibilité de la pomme de terre sur les marchés nationaux et à maintenir la stabilité de ses prix, au-delà de la période de soudure.

Ry. N.

EL MOUDJAHID
LA REVOLUTION PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE
Page :04

HUILE DE TABLE

LES USINES TOURNENT À PLEIN RÉGIME

Dans des communiqués distincts, les groupes AGRODIV, Cevital, La Belle et SIM ont réaffirmé leur engagement à assurer la continuité de la production et de l'approvisionnement en huiles alimentaires. Tous mettent en avant la mobilisation de leurs unités industrielles, la disponibilité des matières premières, ainsi que la régularité des opérations de distribution, autant d'éléments présentés comme des garanties pour maintenir un approvisionnement normal du marché.

■ RADJA BENHAMEURLAÏNE

La production d'huile de table se poursuit à un rythme régulier et à pleine capacité au niveau des principales unités industrielles du pays. Les grands groupes nationaux de l'industrie agroalimentaire assurent que leurs dispositifs de production et de distribution fonctionnent normalement, avec comme objectif : garantir la disponibilité de ce produit de large consommation et répondre aux besoins des consommateurs à travers l'ensemble du territoire national.

Dans des communiqués distincts, les groupes AGRODIV, Cevital, La Belle et SIM ont réaffirmé leur engagement à assurer la continuité de la production et de l'approvisionnement en huiles alimentaires. Tous mettent en avant la mobilisation de leurs unités industrielles, la disponibilité des matières premières ainsi que la régularité des opérations de distribution, autant d'éléments présentés comme des garanties pour maintenir un approvisionnement normal du marché. Le groupe public des industries agroalimentaires AGRODIV a, dans ce contexte, apporté des précisions sur le fonctionnement de ses unités spécialisées dans la production d'huile de table. Selon un communiqué de l'entreprise, l'ensemble des installations relevant de sa filiale Mahroussa poursuit son activité à pleine capacité, dans des conditions normales et selon un système de travail en équipes alternées. Les unités fonctionnent ainsi sans interruption, 24h/24 et sept jours sur sept, afin d'assurer la disponibilité du produit sur le marché national. Pour s'assurer du bon déroulement des activités, le directeur général d'AGRODIV, Hamitouche Lamri, a effectué une visite d'inspection à l'entreprise Mahroussa, spécialisée dans la trituration et le raffinage des huiles alimentaires commercialisées sous la marque Safia. Cette visite lui a permis de parcourir les différents ateliers de l'usine, d'inspecter les lignes de production et de prendre connaissance des conditions de travail ainsi que de la situation générale de l'établissement.

À cette occasion, le responsable a exprimé sa satisfaction quant aux conditions de travail, tout en saluant les efforts déployés par les travailleurs et les cadres de l'entreprise. Leur mobilisation contribue, selon le groupe, à maintenir la continuité de la production et à assurer la disponibilité de cette denrée essentielle sur le marché national.

Des stocks suffisants et 138 distributeurs mobilisés

Par ailleurs, AGRODIV souligne que l'entreprise dispose de stocks suffisants et sécurisés, aussi bien en matières premières qu'en produits finis. Cette disponibilité permet de répondre aux besoins du marché et de soutenir la continuité des opérations commerciales. Le groupe précise, en outre, que les opérations de distribution et d'approvisionnement sont assurées quotidiennement à travers ses propres points de vente et les différents circuits de distribution agréés. Le dispositif de distribution repose notamment sur un réseau de 138 distributeurs répartis à travers le territoire national. La commercialisation de l'huile de table s'effectue, selon AGRODIV, à des prix réglementés et stables, dans le but de garantir l'accès des consommateurs à ce produit de première nécessité.



Cevital, La Belle et SIM confirment la régularité de la production

De son côté, le groupe Cevital a également tenu à rassurer sur la situation de ses activités dans le secteur des huiles alimentaires. Dans un communiqué, il a réaffirmé son engagement à assurer un approvisionnement régulier du marché national, précisant qu'aucune perturbation n'a été enregistrée dans les opérations de production et de distribution. Le groupe affirme ainsi maintenir son rythme d'activité habituel afin de répondre à la demande.

Le groupe La Belle a, pour sa part, assuré que ses unités industrielles fonctionnaient normalement et à pleine capacité. Cette organisation, indique-t-il, vise à garantir des quantités suffisantes pour couvrir les besoins des consommateurs dans les différentes régions du pays. Le groupe s'engage également à poursuivre ses activités de production et d'approvisionnement de manière continue, afin de contribuer à la stabilité du marché et à la disponibilité permanente de cette denrée.

Dans le même sens, le groupe SIM des industries agroalimentaires a confirmé la poursuite normale de la production d'huile de table au niveau de ses installations. L'activité concerne notamment ses deux marques commerciales, « Zitna » et « Bahia ». Le groupe précise que ses unités fonctionnent régulièrement et que les matières premières nécessaires à la production sont disponibles. Il assure, à ce titre, qu'il veillera à garantir l'approvisionnement afin de répondre aux besoins du marché national.

R. B.

EMERGENT MAGHREB

par B. Aghilès 6 novembre 2026, 8h28

Prix de la pomme de terre : une opération de déstockage lancée dans quatre wilayas



La direction du commerce d'Ouled Djellal a annoncé mercredi 4 novembre le **lancement d'une opération de déstockage de pomme de terre à Aïn Defla, Médéa, Boumerdès et Bouira.**

Les quantités sortent de chambres froides pour renforcer l'offre des marchés. Les opérateurs en fruits et légumes sont invités à se rapprocher des services du commerce pour connaître les entrepôts concernés.

Un communiqué qui renvoie les opérateurs aux chambres froides

Le texte diffusé mercredi par la direction du commerce d'Ouled Djellal précise que les stocks mobilisés avaient été constitués pour réguler le marché. Les quatre wilayas citées comptent parmi les bassins de production du Centre.

Cette sortie de stocks s'inscrit dans le dispositif arrêté le 1er octobre par un conseil interministériel. Un accord a été conclu avec les représentants des filières agricoles, des exploitations et des exploitants de chambres froides : le prix de vente du producteur est fixé entre 60 et 70 dinars le kilo, celui au détail entre 80 et 90 dinars.

Les directions de wilaya du commerce ont reçu instruction de veiller au respect de ces niveaux à chaque étape de la commercialisation et d'adresser des rapports quotidiens à l'administration centrale. Les contrôles accompagnent la mesure : 3 510 kilos ont été retirés de la vente le 3 novembre au marché de gros de Boumerdès, selon la direction du commerce de la wilaya.

Médéa, Boumerdès, Bouira : les volumes déjà sortis

Les premières quantités sont connues wilaya par wilaya. À Médéa, 1 200 quintaux, soit 120 tonnes, ont quitté les chambres froides de la commune de Sedraya, selon un communiqué de la direction locale du commerce daté du 20 octobre ; d'autres sorties sont annoncées depuis les entrepôts de Guelb El Kebir. Deux points de vente de la wilaya ont cédé le tubercule à 50 dinars le kilo, rapporte le quotidien Horizons.

À Boumerdès, la direction des services agricoles a chiffré à environ 6 700 tonnes la pomme de terre d'arrière-saison stockée à mettre sur le marché, de façon progressive et par quantités quotidiennes, dans la wilaya et chez ses voisines.
La même direction avait écoulé 316 tonnes en septembre. Deux autres programmes suivront, portant sur 2 400 tonnes d'ail sec et 7 500 tonnes d'oignon. À Bouira, des points de vente ont été ouverts depuis le 14 octobre par la direction des services agricoles, en coordination avec l'ONILEV.

Un mécanisme de stockage né en 2008

Le principe est ancien acheter la production de saison, la conserver en chambre froide, la remettre sur le marché en période creuse. Le dispositif Syrpalac a été créé en août 2008 pour amortir les variations de prix.

Deux opérateurs publics l'appliquent aujourd'hui : l'ONILEV et la SARPA, créée en août 2023 sous la tutelle du groupe Agrolog. Le stockage repose sur des chambres froides conventionnées et une prime versée aux opérateurs.
Le calendrier agricole pèse autant que les stocks. À Aflou, dans les hauts plateaux de Laghouat, les services agricoles attendaient 877 100 quintaux sur 3 032 hectares, avec une récolte étalée jusqu'en novembre, contre 1,4 million de quintaux sur 4 800 hectares un an plus tôt.
Vient ensuite la pomme de terre d'arrière-saison d'El Oued, première wilaya productrice avec 45 % du total national selon sa chambre d'agriculture. La saison précédente, l'abondance avait conduit la SARPA à porter ses achats de 40 000 à 200 000 quintaux.

Algérie 360°

Ahmed Saifi Publié le 7 novembre 2026 à 15:35

Pomme de terre au-dessus du plafond : pourquoi elle se fait rare et quand les prix devraient baisser



Dans plusieurs wilayas, la pomme de terre se fait rare et se vend jusqu'à 150 DA le kilo, bien au-dessus du plafond de 90 DA. Stockage illégal, période de transition entre deux récoltes, coûts de production : voici les raisons avancées, les mesures prises par l'État et l'échéance attendue pour un retour à la normale.

Pomme de terre : des prix au-dessus du plafond de 90 DA

Depuis la fin octobre, les marchés de plusieurs wilayas connaissent des difficultés d'approvisionnement en pomme de terre. Dans certains points de vente, le kilo atteint 150 DA. Ce prix dépasse largement le plafond fixé par l'État.

Depuis le 1er octobre, le prix de la pomme de terre ne doit en effet pas dépasser 90 DA le kilo chez le détaillant. Le producteur doit, lui, la vendre entre 60 et 70 DA, comme le détaillait notre article sur le plafonnement du prix de la pomme de terre. D'après nos calculs, un kilo à 150 DA coûte donc 60 DA de plus que le prix maximal autorisé.

Pourquoi la pomme de terre se fait rare sur les marchés

Pour Kribaa Khedir, vice-président de l'Union nationale de protection des consommateurs, plusieurs facteurs se cumulent. Il cite d'abord le stockage illégal et la spéculation dans des entrepôts non autorisés, qui créent une rareté artificielle. Le grand nombre d'intermédiaires entre le champ et l'étal fait aussi grimper les prix.

Il évoque aussi la période de transition entre deux récoltes, durant laquelle l'offre diminue naturellement. Le climat pèse également, avec la sécheresse, le manque de pluie et les perturbations de l'irrigation. Enfin, la hausse du prix des semences importées, des engrais et des pesticides a poussé certains agriculteurs à réduire leurs surfaces.

Déstockage, contrôles, plateforme numérique : les mesures de l'État

Le Conseil des ministres du 18 octobre a fixé le cadre de la riposte de l'État, avec sept mesures immédiates contre la hausse des prix. Le président Abdelmadjid Tebboune a notamment ordonné un suivi quotidien des prix et l'encadrement des intermédiaires. Notre article sur les sept mesures décidées par le chef de l'État les détaille.

Le 4 novembre, une opération de déstockage de pomme de terre a été lancée dans les wilayas d'Aïn Defla, Médéa, Boumerdès et Bouira. Ces stocks avaient été constitués pour réguler le marché pendant les périodes de tension. Le lendemain, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a lancé une plateforme numérique de suivi des prix avec les walis.

Les contrôles se multiplient aussi sur le terrain. Le 3 novembre, les agents du commerce ont ainsi retiré de la vente 3,5 tonnes de pommes de terre au marché de gros de Boumerdès, faute de respect du prix réglementé, comme le relatait notre article sur la saisie de Boumerdès. Des brigades mixtes, qui associent le commerce, l'agriculture, la santé, l'environnement et les services de sécurité, surveillent les marchés.

Récolte d'El Oued : quand les prix devraient-ils baisser ?

Le retour à la normale dépend en grande partie de la récolte d'arrière-saison. El Oued, première wilaya productrice, assure de 40 à 60 % de la production nationale selon les années. Sa récolte d'arrière-saison doit commencer vers le 20 novembre, sur environ 35 000 hectares.

Cette campagne représente à elle seule plus de 12 millions de quintaux par an. Le pic de récolte se situe entre le 15 décembre et le 15 janvier, selon le président de la chambre d'agriculture de la wilaya, Djelloul Othmani. C'est à cette période que l'offre devrait être la plus abondante sur les marchés.

Une détente des prix est donc possible dès la fin novembre, avec les premières récoltes, puis plus nettement à partir de la mi-décembre. D'ici là, le déstockage et les contrôles visent à limiter les tensions. La plateforme numérique de suivi des prix doit aussi permettre de repérer plus vite les hausses anormales.

Pomme de terre : les solutions proposées par les associations de consommateurs

Pour éviter de nouvelles tensions, Kribaa Khedir plaide pour renforcer le rôle des offices publics de régulation. Ils pourraient acheter directement les récoltes aux agriculteurs, les stocker dans des chambres froides et les remettre sur le marché à des prix équitables. Il juge aussi utile d'anticiper des importations lorsque c'est nécessaire.

Il propose également d'encourager les investisseurs privés à construire des unités de transformation et des chambres froides près des grandes zones agricoles. Selon lui, les aides aux engrais et aux traitements devraient être réservées aux véritables agriculteurs, grâce à une carte numérique. Un bon de traçabilité permettrait enfin de suivre le produit du champ au consommateur, avec les quantités et les prix.

Prix de la pomme de terre : que peut faire le consommateur ?

Le vice-président de l'Union nationale de protection des consommateurs invite les acheteurs à ne pas acheter les produits vendus à des prix injustifiés. Il conseille de se tourner vers d'autres produits disponibles pendant cette période. Ce comportement réduit la demande et limite les marges des spéculateurs.

Il appelle aussi les consommateurs à signaler les dépassements de prix sur les plateformes numériques du ministère du Commerce intérieur. Ces signalements alimentent les contrôles et aident à repérer les commerçants qui ne respectent pas le plafond. Pour lui, la lutte contre la spéculation exige l'effort conjoint de l'État, des contrôleurs et des citoyens.

MAGHREB EMERGENT
ÉCLAIRER L'ALGERIE , INSPIRER LE MAGHREB
Publié le : 7 November 2026 18:46 **Djaffar Ouigra**

Pomme de terre : Himayatek propose de nouveaux points de vente dans les communes



La pomme de terre se fait de plus en plus rare sur les marchés algériens. Lorsqu'elle est disponible, son prix reste élevé, au point de compliquer le quotidien de nombreux ménages. La situation touche également les professionnels de la restauration rapide. Certains établissements qui utilisent d'importantes quantités de ce produit rencontrent des difficultés pour s'approvisionner.

Ces derniers jours, **la pomme de terre et l'huile de table** sont devenues des sujets de discussion récurrents chez les consommateurs. La crise de la disponibilité et la hausse des prix, qui durent depuis plusieurs semaines, suscitent des inquiétudes.

Face à cette situation, l'organisation Himayatek pour la défense du consommateur a publié un communiqué dans lequel elle appelle à l'adoption d'un plan d'urgence exceptionnel et temporaire pour réguler le marché. Parmi ses principales propositions figure la mise en place d'un circuit de vente directe entre les producteurs et les consommateurs, sans passer par les intermédiaires.

Vente directe, intervention d'Agrolog… et contrôle des prix

Pour l'organisation, la priorité est de garantir la disponibilité de la pomme de terre et de permettre aux citoyens de l'acheter au prix plafonné. Elle propose ainsi la création de points de vente dans les communes et les marchés de proximité. Ces espaces permettraient aux producteurs de commercialiser directement leurs récoltes auprès des consommateurs.

Himayatek suggère également de faire intervenir les entreprises publiques relevant du groupe Agrolog, spécialisé dans l'agro-logistique. Celles-ci seraient chargées de réceptionner les quantités disponibles auprès des producteurs, puis d'assurer leur transport, leur distribution et leur commercialisation.

L'organisation estime toutefois que la vente au prix plafonné doit tenir compte des charges supportées par les différents acteurs. Elle propose donc la création d'un mécanisme temporaire de compensation entre le prix d'achat auprès de l'agriculteur et les coûts justifiés du transport, du stockage et de la distribution.

Ce dispositif devrait, selon elle, « garantir à la fois la protection du revenu de l'agriculteur et du pouvoir d'achat du citoyen ». Les compensations seraient encadrées par des critères comptables et des mécanismes de contrôle précis.

Le communiqué insiste aussi sur la nécessité d'assurer la traçabilité des quantités commercialisées. L'organisation demande l'enregistrement des volumes réceptionnés et vendus, ainsi que l'identification de leur origine et de leur destination. Le suivi des prix et des points de vente ferait également partie du dispositif.

Himayatak souhaite par ailleurs associer les associations de protection du consommateur au suivi de l'opération sur le terrain. Elles pourraient recueillir les préoccupations des citoyens et transmettre des rapports périodiques aux autorités compétentes.

Enfin, l'organisation appelle à renforcer les **contrôles dans les marchés de gros et de détail** afin de vérifier le respect des prix plafonnés et de suivre les circuits de distribution.

Pour mettre en œuvre ces mesures, Himayatek réclame une réunion urgente réunissant les producteurs, les entreprises publiques, les associations de consommateurs et les services concernés. Elle demande l'élaboration d'un programme de travail avec « des délais précis et des mécanismes clairs » pour son application et son suivi.

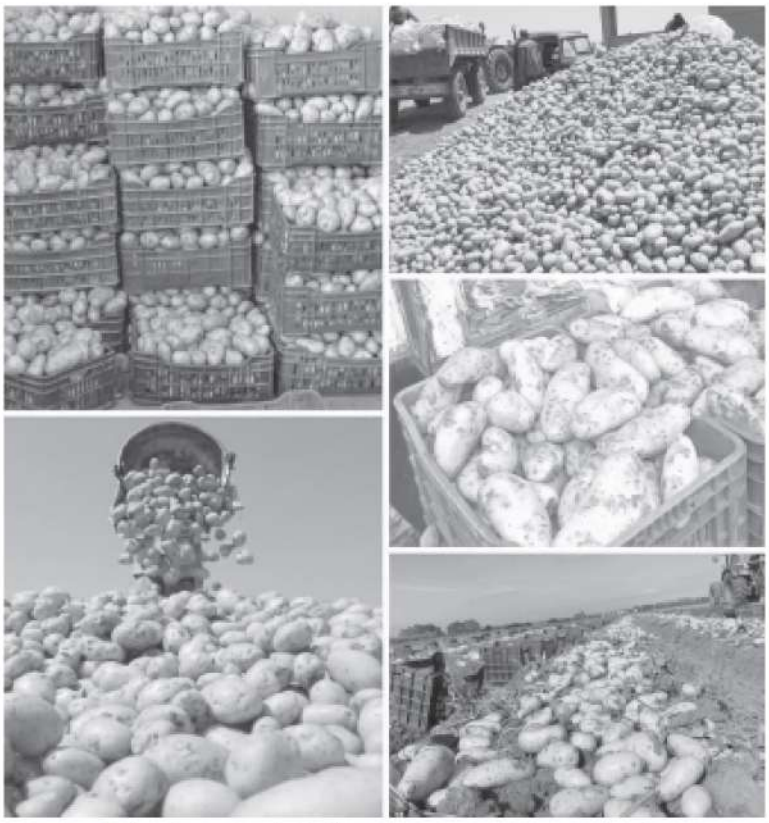
Regional News

L'Echo d'Oran

Page : 07

El-Oued

Une production annuelle de plus de 16 millions de quintaux de pommes de terre



La production annuelle de la pomme de terre dans la wilaya d'El-Oued est estimée à plus de 16 millions de quintaux, répartie sur deux campagnes agricoles, celles de la pomme de terre hors saison avec plus de 12 millions de quintaux, et de la pomme de terre de saison avec plus de 3,8 millions quintaux, selon les données des instances agricoles. La pomme de terre hors saison est la plus demandée sur les marchés nationaux. Elle est cultivée sur une superficie de 35.000 hectares et a enregistré une stabilité des volumes de production et des superficies cultivées au cours des six dernières saisons agricoles (de 2020-2021 à 2025-2026), a indiqué le président de la Chambre agricole de la wilaya, Djelloul Othmani. Cette superficie représente 35% de la surface agricole totale exploitée, estimée à environ 100.000 hectares. La pommes de terre hors saison est cultivée durant la deuxième quinzaine du mois d'août jusqu'à la deuxième quinzaine de septembre, à l'exception des cultures irriguées par système de goutte-à-goutte, dont la plantation se poursuit jusqu'à la première quinzaine d'octobre. Tandis que la récolte débute à la deuxième quinzaine de novembre et se poursuit jusqu'à la première quinzaine de février, a-t-il expliqué. Quant à la pomme de terre de saison, elle est cultivée entre la deuxième quinzaine de janvier et la première quinzaine de mars, puis récoltées à partir de la deuxième quinzaine de mai jusqu'à la fin du mois de juillet, avec une estimation de production de 3,8 millions de quintaux. Cette culture s'étend sur une superficie de 11.000 ha, soit 31% de la superficie totale consacrée à la culture de la pomme de terre. La diminution des superficies consacrées à la pomme de terre de saison est expliquée par des aléas climatiques, notamment la période des vents, qui s'étend de février à mai avec des intensités variables. Des vents qui affectent négativement la maturation des cultures et les rendements agricoles, malgré les mesures préventives mises en place, notamment l'installation de brise-vent, une opération jugée «coûteuse». La culture de la pomme de terre est présente, à des degrés divers, dans la plupart des communes de la wilaya, particulièrement les neuf (9) à vocation agricole (El-Magrane, Hassi-Khalifa, Trifaoui, Reguiba, Débila, Ourmes, Miyeh-Ouensa, Oued El-Allenda et Nakhla). Ces communes disposent de vastes terres agricoles offrant d'importantes capacités de production pour cette denrée alimentaire de large consommation. Au cours des dernières années, la wilaya d'El-Oued a occupé la première place à l'échelle nationale en matière de production de pomme de terre, avec un apport allant de 40 à 60 % de la production nationale. Cette culture représente également 60 % de la valeur de la production végétale locale.

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - mercredi 29 octobre 2025

OUARGLA

Prévision de récolte de plus d'un million de quintaux de dattes

Les prévisions de récolte de dattes pour la saison agricole en cours (2026-2027) tablent sur une production dépassant un million de quintaux, toutes variétés confondues, a annoncé, hier, la direction des services agricoles de la wilaya d'Ouargla (DSA). Cette tendance à la hausse de la production, avec un taux d'augmentation estimé à 10% par rapport à la saison précédente, est soutenue par un accroissement du nombre de palmiers dattiers à travers la wilaya, s'élevant à plus de 1 259 632 palmiers, a indiqué Fatiha Boubekri, cheffe du service de l'organisation de la production et du soutien technique à la DSA, citée par l'APS. En ce qui concerne les variétés qui accaparent la plus grande part de la production, la variété «Ghers» domine la scène avec une quantité estimée à 421 686 q, soit environ 47% de la production de la wilaya, suivie de la variété Deglet Nour avec 368 701 q, soit près de 41%, a-t-elle fait savoir. Ces chiffres reflètent l'importance économique considérable de ces deux variétés dans le renforcement de la production locale et la création d'opportunités d'emplois dans les domaines de la récolte, du tri, du conditionnement et du transport. Afin de garantir la qualité de la récolte et d'éviter les pertes, les services de la DSA veillent à accompagner les agriculteurs sur le terrain tout au long de la saison agricole, pour orienter les producteurs vers les techniques adéquates d'entretien des palmiers et la détermination des étapes optimales de récolte des fruits, selon la variété et les conditions climatiques, et surtout les sensibiliser à l'importance du suivi régulier des ravageurs et des maladies, conformément aux recommandations techniques adoptées. Pour Mme Boubekri, l'un des axes majeurs de l'intervention de son service concerne la manipulation adéquate et le stockage de la production, en veillant au traitement correct des dattes lors de la récolte et du transport, afin d'éviter toute contamination ou exposition à une humidité excessive, tout en orientant les agriculteurs vers le tri et le classement des produits pour valoriser leur valeur commerciale. La responsable a estimé que le véritable défi auquel fait face la filière des dattes dans la wilaya de Ouargla ne se limite pas à l'augmentation du volume de production, mais s'étend à l'amélioration des conditions de stockage, à l'encouragement de l'investissement dans la transformation agroalimentaire, telles que la pâte de dattes, le rob/mélasse, et la poudre de dattes, ainsi qu'au renforcement des mécanismes de coordination entre les agriculteurs, les usines et les différents acteurs économiques. De même, les unités de conditionnement, de transformation et de stockage jouent un rôle essentiel pour absorber les surplus pendant les périodes de pointe et réduire les pertes résultant d'un mauvais stockage ou d'un retard de commercialisation. La wilaya d'Ouargla occupe une place de premier plan parmi les wilayas du sud du pays pionnières dans le domaine de la phœniciculture et de la production de dattes, dont certaines sont quasiment exclusives, et ce, grâce à la diversité de ses oasis et aux conditions climatiques favorables à cette filière vitale. Les statistiques de la saison 2026/2027 indiquent que les oasis occupent une superficie totale d'environ 11.696 hectares dans cette wilaya, avec 1 140 439 palmiers productifs, dont 556 363 palmiers de la variété Deglet Nour, 537 859 de la variété ghers, 30 445 palmiers de Degla-Beida et 151 145 palmiers de variétés communes, représentant une importante partie de la richesse phœnicicole nationale qui recense plus de 940 cultivars de palmiers dattiers, selon l'inventaire national.



PHOTO : D. R.

Nabil H.

LE JEUNE INDEPENDANT
Page : 08

PRÉVISIONS DE PRODUCTION DE DATTES À OUARGLA

Plus d'un million de quintaux estimés

Les prévisions de récolte de dattes pour la saison agricole en cours (2026-2027) tablent sur une production dépassant un million de quintaux, toutes variétés confondues. C'est ce qu'a indiqué, hier, la direction des Services agricoles de la wilaya d'Ouargla (DSA).



Cette tendance à la hausse de la production, avec un taux d'augmentation estimé à 10 % par rapport à la saison précédente, est soutenue par un accroissement du nombre de palmiers dattiers à travers la wilaya, s'élevant à plus de 1.259.632 palmiers, a indiqué Fatiha Boubekri, cheffe du service de l'organisation de la production et du soutien technique à la DSA.

En ce qui concerne les variétés qui s'accaparent la plus grande part de la production, la variété "Ghers" domine la scène avec une quantité estimée à 421.686 Qx, soit environ 47 % de la production de la wilaya, suivie de la variété "Deglet Nour" avec 368.701 Qx, soit près de 41 %, a-t-elle fait savoir.

Ces chiffres reflètent l'importance économique considérable de ces deux variétés dans le renforcement de la production locale et la création d'opportunités d'emplois dans les domaines de la récolte, du tri, du conditionnement et du transport.

Afin de garantir la qualité de la récolte et d'éviter les pertes, les services de la DSA veillent à accompagner les agriculteurs sur le terrain tout au long de la saison agricole, pour orienter les producteurs vers les techniques adéquates d'entretien des palmiers et la détermination des étapes optimales de récolte des fruits, selon la variété et les conditions climatiques, et surtout les sensibiliser à l'importance du suivi régulier des ravageurs et des maladies, conformément aux recommandations techniques adoptées. Pour Mme Boubekri, l'un des axes majeurs de l'intervention de son service concerne la manipulation adéquate et le stockage de la production, en veillant au traitement correct des dattes lors de la récolte et du transport, afin d'éviter toute contamination ou d'exposition à une humidité excessive, tout en orientant les agriculteurs vers le tri et le classement des produits pour valoriser leur valeur commerciale. De la commercialisation brute à la valorisation et la transformation, la responsable a estimé, dans une déclaration à l'APS, que le véritable défi auquel fait face la filière des dattes dans la wilaya de Ouargla ne se limite pas à l'augmentation du volume de production, mais s'étend à l'amélioration des conditions de stockage, à l'encouragement de l'investissement dans la transformation agroalimentaire, telles que la pâte de dattes, le Rob/Mélasse, et la poudre de dattes, ainsi qu'au renforcement des mécanismes de coordination entre les agriculteurs, les usines et les différents acteurs économiques.

De même, les unités de conditionnement, de transformation et de stockage jouent un rôle essentiel pour absorber les surplus pendant les périodes de pointe et réduire les pertes résultant d'un mauvais stockage ou d'un retard de commercialisation.

La wilaya d'Ouargla occupe une place de premier plan parmi les wilayas du sud du pays pionnières dans le domaine de la phoeniciculture et de la production de dattes, dont certaines sont quasiment exclusives, et ce, grâce à la diversité de ses oasis et aux conditions climatiques favorables à cette filière vitale.

Les indicateurs enregistrés lors de la saison agricole en cours et de la saison précédente confirment le rôle central que joue cette filière dans le tissu économique et social local.

Les statistiques de la saison 2026/2027 indiquent que les oasis occupent une superficie totale d'environ 11.696 hectares dans cette wilaya, avec 1.140.439 palmiers productifs, dont 556.363 palmiers de la variété Deglet-Nour, 537.859 de la variété Ghers, 30.445 palmiers de Degla-Beida et 151.145 palmiers de variétés communes, représentant une importante partie de la richesse phoenicicole nationale qui recense plus de 940 cultivars de palmiers dattiers, selon l'inventaire national.

La wilaya d'Ouargla a, en outre, bénéficié, au cours des dernières années, d'importants quotas visant l'expansion de la phoeniciculture, et ce, dans le cadre des différents programmes de développement et d'appui à l'économie nationale, avec pour objectif de diversifier les sources de revenus dans les zones du sud du pays, selon les services de la DSA.

R.R.

L'Echo d'Oran

Page :05

Avec plus de 170 exposants

Le Salon international des dattes du 11 au 14 novembre à Alger

Plus de 170 exposants nationaux et étrangers sont attendus à la 4e édition du Salon international des dattes, prévu du 11 au 14 novembre courant au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), a annoncé mercredi le président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hambli.

Lors d'une conférence de presse tenue au siège de la CNA, M. Hambli a précisé que les participants représentent les différents acteurs de la filière des dattes (producteurs, transformateurs, exportateurs, artisans, coopératives, organisations professionnelles), ainsi que les porteurs de projets, les start-up, les centres de recherche, les laboratoires et les organismes techniques. La participation étrangère réunira des exposants et des conférenciers venus d'Irak, de Turquie, du Sultanat d'Oman, de Tunisie, de Libye, d'Egypte et du Yémen, en sus de la présence d'ambassadeurs et de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, a-t-il souligné. Cet évènement constitue une plateforme d'échange d'expertises et d'expériences entre les différents intervenants de la filière, tout en offrant une opportunité de stimuler la compétitivité, de promouvoir et de commercialiser les dattes et leurs dérivés, sans oublier la mise en valeur de la diversité des variétés locales, dont le nombre dépasse 1.200, a affirmé M. Hambli.

Le programme du Salon comprendra des conférences et des ateliers scientifiques animés par des experts, enseignants et chercheurs nationaux et internationaux, avec plusieurs thématiques abordant la pollinisation liquide des palmiers par drone, les techniques de télédétection pour le dépistage précoce des ravageurs, la culture in vitro du palmier dattier, ainsi que le rôle de la femme rurale dans la valorisation des produits oasiens.

Plus de 12 millions de quintaux de dattes en 2024-2025

La filière des dattes constitue la première activité agricole dans les régions du Sud, avec plus de 19 millions de palmiers et plus de 1.200 variétés, a fait savoir M. Hambli.

La production des dattes durant la saison 2024-2025 a atteint près de 12,32 millions de quintaux et les exportations de dattes fraîches au cours de la période 2021-2023 se sont établies à près de 780.000 quintaux, dont 50.000 quintaux de dattes sèches, selon les statistiques du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ajoute la même source.

Pour sa part, le président de la Chambre agricole de la wilaya de Ghardaïa, Rabah Ouled Heddar, a souligné la nécessité de diversifier les variétés de dattes destinées à l'exportation et de ne pas se limiter à "Deglet Nour", tout en promouvant d'autres variétés à forte valeur commerciale et en œuvrant à l'ouverture de nouveaux marchés en Afrique, en Europe, en Amérique latine et en Asie. Il a également proposé la création d'une plateforme logistique nationale dédiée à l'exportation des dattes algériennes, regroupant les différents organismes et intervenants concernés par les opérations d'exportation, à l'instar des services de contrôle phytosanitaire, des Douanes, des banques et des organismes du commerce extérieur, en vue de faciliter les procédures, de réduire le nombre d'intermédiaires et de contribuer à une meilleure organisation du marché.

Ouest TRIBUNE
EDITION NATIONALE
LE PREMIER QUOTIDIEN DE L'ORANIE

DÉFAILLANTS DANS LA LIVRAISON DES RÉCOLTES

Des agriculteurs sous la menace de sanctions

La régularisation des engagements des agriculteurs envers la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) s'impose désormais comme une condition incontournable pour continuer à bénéficier des aides publiques.

Mohamed Aissaoui

À Oran, les services agricoles ont engagé une opération de vérification des exploitants n'ayant pas livré leurs récoltes céréalières, malgré les avantages accordés par l'État, notamment en matière de semences et d'accompagnement technique.

Cette question a été au centre d'une réunion de la commission technique de wilaya, tenue au siège de la Direction des services agricoles (DSA). Les participants ont notamment examiné les dossiers des bénéficiaires des dispositifs de soutien qui n'ont pas honoré leur obligation de remettre leur production à la CCLS. Une liste nominative définitive des agriculteurs concernés est actuellement en cours d'actualisation afin de déterminer les mesures à prendre à leur encontre. Les conséquences annoncées pourraient être particulièrement lourdes. Les exploitants concernés risquent de perdre définitivement l'accès aux différents mécanismes d'aide de l'État, notamment les dotations en semences, les engrais ainsi que les crédits agricoles. La présentation d'un justificatif attestant la livraison des récoltes précédentes constitue, en effet, une condition essentielle pour accéder à l'accompagnement public durant la nouvelle campagne agricole.

Parallèlement à ce dossier, la commission s'est penchée sur la situation des exploitants occupant des terres agricoles sans disposer de documents juridiques réguliers. L'examen porte notamment sur les terres relevant du domaine privé de l'État et celles exploitées sous le régime des terres «Arch». L'objectif est d'identifier les véritables exploitants, de faciliter la régularisation des situations administratives et de permettre aux agriculteurs concernés de renouveler leur carte professionnelle. Cette opération intervient alors que la campagne de labour-semailles de la saison agricole en cours vient d'entrer dans sa phase opérationnelle.

Les autorités entendent ainsi assainir simultanément la gestion des aides agricoles et celle du foncier, en mettant fin aux situations irrégulières et aux éventuels abus dans l'accès aux dispositifs publics. La rencontre s'est déroulée sous la supervision du responsable du service de l'organisation de la production et du soutien technique, en présence des représentants des administrations et organismes concernés ainsi que des chefs des subdivisions agricoles. Les travaux ont porté sur l'examen des dossiers individuels, l'actualisation des listes des producteurs défaillants et l'étude des cas d'exploitants confrontés à des difficultés de régularisation foncière ou de renouvellement de leur carte d'agriculteur.

Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

GUELMA. AU PROFIT DES AGRICULTEURS DES DIVERSES FILIÈRES

7 sessions courtes de formation programmées

Les services de l'institut technologique spécialisé de formation en production animale à Guelma a programmé au cours du mois de novembre courant, sept sessions courtes de formation au profit des agriculteurs des diverses filières pour renforcer leurs performances et leur offrir l'accompagnement technique, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de l'institut, Hamoud Boudjelida. Ces sessions gratuites ouvertes aux agriculteurs de Guelma et des autres wilayas sont programmées successivement durant ce mois avec une moyenne de deux jours par session en coordination avec les chambres de l'agriculture des wilayas où activent les agriculteurs souhaitant participer, a précisé à l'APS M. Boudjelida. Selon la même source, les domaines de formation de ces sessions encadrées par les enseignants de l'institut concernent "l'élevage des ovins et des caprins", "production de la plante azolla et son usage pour l'alimentation des animaux de ferme", "l'itinéraire technique de culture des légumineuses", "l'aspect technique de production d'oignon et d'ail", "la fertilisation des vergers fruitiers", "l'élevage d'escargot" et "l'aquaculture intégrée à l'agriculture". Le même responsable a indiqué que la programmation de ces formations s'inscrit dans le cadre des missions de l'institut d'assurer la formation et le perfectionnement des niveaux des agriculteurs, des éleveurs et des porteurs de projets agricoles en plus de sa tâche principale de formation de techniciens supérieurs, de techniciens et d'agents techniques en production animale.

Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN
Page : 09

OUM EL-BOUAGHI. DANS LE CADRE DE L'ASSAINISSEMENT DU FONCIER AGRICOLE

Remise de 40 actes de concession

Quarante (40) actes de concession ont été remis à leurs bénéficiaires dans la wilaya d'Oum El Bouaghi dans le cadre de l'assainissement du foncier agricole à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, a-t-on appris mercredi auprès du directeur local de l'Office national des terres agricoles, Khaled Mechekane.

Le même responsable a précisé à l'APS que ces actes remis bénéficient à des agriculteurs activant dans les communes d'Ain Zitoune, d'Ouled Hamla, de Henchir Toumghani, d'Oum El Bouaghi, d'El Harmelia, d'Ain Babouche, d'Ouled Zouaï, de Berriche, de F'kirina, de Ksar Sbahi, de Bir Chouhada, d'Ain Fakroun, d'Oued Nini et de Dhalaa. Selon la même source, les actes remis incluent les actes de transfert du droit de jouissance en droit de concession, de cession aux ayants droit, de transfert de la concession aux ayants droit, de conformité des terres agricoles, d'avenants aux contrats et de sortie de l'indivision. M. Mechekane a relevé que la remise de ces actes s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire interministérielle n 2 du 1 juin 2025 relative à l'assainissement du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat et permet l'accès des bénéficiaires à plusieurs avantages dont les programmes publics d'appui aux agriculteurs et aux crédits bancaires. Dans le même contexte, 80 dossiers d'assainissement du foncier agricole ont fait l'objet de constatations et de traitement et seront "prochainement" soumis à la commission de wilaya chargée du suivi et de la mise en œuvre de l'opération d'assainissement du foncier agricole et présidée par le wali, Benabdallah Chaïb Eddour en vue de la régularisation des agriculteurs concernés, a indiqué le même responsable.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Page :15

OUARGLA

Une récolte de dattes attendue au-delà du million de quintaux

N.B

La wilaya d'Ouargla s'attend à une production de dattes supérieure à un million de quintaux pour la saison 2026-2027, toutes variétés confondues, selon la direction des Services agricoles (DSA). Cette hausse, estimée à 10 % par rapport à la saison précédente, s'appuie sur un parc de plus de 1.259.632 palmiers dattiers, indique Fatiha Boubekri, cheffe du service de l'organisation de la production et du soutien technique. Cette progression témoigne de la dynamique que connaît la phoeniciculture dans la wilaya, soutenue par les programmes d'expansion et d'accompagnement des producteurs.

La variété « Ghers » arrive en tête avec 421.686 quintaux, soit environ 47 % de la production, devant la « Deglet Nour » et ses 368.701 quintaux, près de 41 %. Ces volumes confirment le poids économique de ces deux variétés dans la création d'emplois, de la récolte au transport en passant par le tri et le conditionnement, et plus largement dans la dynamique économique des oasis du Sud. La filière fait vivre, directement et indirectement, un grand nombre de familles et d'acteurs économiques locaux. Pour préserver la



qualité et limiter les pertes, la DSA accompagne les agriculteurs tout au long de la saison : entretien des palmiers, choix du moment optimal de récolte selon la variété et le climat, et suivi régulier des ravageurs et maladies. La manipulation et le stockage constituent également un axe majeur, avec un traitement soigné des dattes lors de la récolte et du transport pour éviter toute contamination ou humidité excessive, et un tri destiné à valoriser la valeur commerciale du produit. Les producteurs sont ainsi encouragés à adopter de bonnes pratiques qui conditionnent en grande partie la qualité finale de la récolte et sa capacité à trouver preneur sur les marchés national et international. Pour Mme Boubekri, le vrai défi dépasse le volume de production : il concerne l'amélioration du stockage, l'investissement dans la transformation agroalimentaire (pâte, mélasse, poudre de dattes) et la coordination entre agriculteurs, usines et acteurs économiques. Les unités de conditionnement, de transformation et de stockage ont, dans cette logique, un rôle clé pour absorber les surplus et réduire les pertes. La responsable plaide ainsi pour une montée en gamme de la filière, afin de passer d'une commercialisation brute à une véritable valorisation du produit, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois qualifiés.

Avec environ 11.696 hectares d'oasis et 1.140.439 palmiers productifs, dont 556.363 Deglet Nour, 537.859 Ghers, 30.445 Degla-Beida et 151.145 variétés communes, Ouargla figure parmi les wilayas pionnières de la phoeniciculture, dans un patrimoine national riche de plus de 940 cultivars. La wilaya a par ailleurs bénéficié de quotas conséquents pour l'expansion de cette filière, dans le cadre des programmes d'appui à l'économie nationale, avec l'objectif de diversifier les revenus dans les zones du Sud et de consolider la place de la datte algérienne sur les marchés.

L'Echo d'Oran

Page :05

Bouira

Les dernières pluies ravivent l'espoir des agriculteurs

Les dernières pluies enregistrées à Bouira ont apporté un grand soulagement aux agriculteurs de cette wilaya du centre du pays, connue pour sa vocation agricole et ses vastes terres cultivables, notamment à Ain Bessam, Bir Ghbalou, El Hachimia et El Asnam.

A quelques semaines seulement de la campagne labours-semailles, d'importantes pluies se sont abattues sur la wilaya de Bouira, ce qui a beaucoup aidé déjà les semences et les cultures à germer rapidement, et cela est un signe positif pour la saison agricole 2026-2027, estiment des agriculteurs. Sur le vaste plateau d'El Asnam qui compte près de 3.400 hectares dédiés notamment aux céréales, à la pomme de terre, et aux autres cultures maraichères, les agriculteurs veillent à leurs cultures en affichant un ton d'optimisme après les dernières pluies, qui, selon la Direction de l'hydraulique, ont augmenté le volume des trois barrages de la wilaya, à savoir le barrage de Tilesdit à Bechlou, Koudiet Acerdoune à Maâlla, et Sed Lekhal à Ain Bessam. "Nous sommes très optimistes quant à la réussite de la saison agricole cette année, notamment après les dernières pluies qui se sont abattues quelques jours après le lancement de la campagne labours-semailles", a confié Boualem Bouziti, un agriculteur de la commune d'El Asnam (Est de Bouira). Cet agriculteur s'est réjoui aussi du fait que les services de l'Hydraulique leur ont accordé un volume de 10 millions de M3 pour irriguer leurs cultures, ce qui va avoir sûrement un impact "positif" sur le rendement. Selon les détails fournis par le directeur de l'Hydraulique, Mohamed Bouali, le barrage de Tilesdit est rempli à 80%, et dispose actuellement de plus 52 millions m3 d'eau stockés. Quant au barrage de Koudiet Acerdoune, le volume de remplissage est estimé à 107 millions de M3, ce qui, selon M. Bouali, "permettra s'assurer une alimentation stable en eau potable et une irrigation agricole régulière". Pour les plaines agricoles des Arribs à Ain Bessam (Ouest de Bouira), qui s'étalent sur une superficie de plus de 12000 hectares, un volume de 9 millions de M3 a été mobilisé pour l'irrigation agricole, selon les chiffres communiqués par la direction du secteur de l'Hydraulique.

Rencontré à Ain Bessam, Fatah, un jeune agriculteur de 29 ans, s'est dit "confiant" quant à la réussite de la saison agricole notamment pour les céréales (blé dur et blé tendre), grâce au retour des pluies ainsi qu'au volume d'eau mobilisé pour l'irrigation. "Cela nous réconforte beaucoup en tant qu'agriculteurs", a-t-il conclu.

Horizons
QUOTIDIEN NATIONAL
Page:09

UNIVERSITÉ BLIDA 1

L'expérience réussie de la ferme d'exploitation de poulets de chair



L'université moderne n'est pas uniquement un lieu de transmission du savoir, mais un moteur de la diversification économique et de la création de richesse. Dans le cadre des réformes impulsées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'Université se transforme en véritable unité socioéconomique capable de convertir les idées académiques en valeur ajoutée. Dans la concrétisation de l'orientation visant une ouverture sur l'environnement économique, la sous-structure de la ferme universitaire de l'Université de Blida 1 a lancé plusieurs projets économiques, dont celui de l'élevage de poulets de chair d'une capacité de plus de 7.000 têtes. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de diversification des sources de revenus, de renforcement de la productivité et de transformation du savoir scientifique en valeur ajoutée, au service du développement local et de l'économie nationale. Dans le secteur végétal, l'exploitation a produit des pommes de terre ainsi que diverses céréales, telles que le blé tendre, le blé dur et l'orge. Selon Hania Dehnane, directrice de cette filiale agricole de l'Université de Blida 1, ce projet allie économie et recherche scientifique. Selon elle, l'exploitation universitaire a, par ailleurs, enregistré des récoltes significatives : 156 q de blé, 455 q d'orge et 70 q d'avoine. Concernant la production maraîchère, la responsable indique une récolte de 22 q de pommes de terre. Le cheptel bovin laitier a également progressé, passant de 22 à 30 têtes, tandis que le cheptel ovin a connu une croissance de 2,5%. Cette expérience témoigne d'une volonté de faire de l'université un espace de production, d'investissement et de production.

■ **M. Benkeddada**

L'Echo d'Oran

Page : 05

Bou Saâda

Journée de vulgarisation sur l'itinéraire technique de la céréaliculture

La maison de jeunes Moufdi-Zakaria de Boussaâda a abrité, mercredi, sur une initiative conjointe de la direction des services agricoles (DSA) et de la chambre de l'agriculture de M'sila, une journée de vulgarisation dédiée à l'itinéraire technique de la culture des céréales, Cette journée à laquelle ont participé des céréaliculteurs et différents acteurs du secteur agricole dans la wilaya de Bou Saâda, a été animée par un groupe d'experts en céréaliculture.

Le directeur des services agricoles de la wilaya, Ahmed Layachi, a indiqué que cette rencontre s'inscrit "dans le cadre de l'effort d'accompagnement des agriculteurs à qui seront prodiguées des recommandations techniques relatives aux différentes étapes de la culture de céréales, depuis la préparation du sol, le choix et le traitement des semences, en passant par les opérations de semis, de fertilisation et de désherbage, jusqu'à la campagne de récolte". Cette rencontre vise à renforcer les connaissances des agriculteurs, à améliorer les pratiques agricoles et à accroître le rendement de la production tant en quantité qu'en qualité, ce qui devrait permettre d'atteindre les objectifs fixés, selon la même source. De son côté, le président de la chambre de l'agriculture de M'sila, Athmane Bousbaâ, a précisé que cette journée de sensibilisation et de vulgarisation "représente une occasion d'ouvrir un débat et de susciter des échanges d'expériences entre les cadres techniques et les agriculteurs, de répondre aux préoccupations des céréaliculteurs et de proposer des solutions concrètes aux différentes difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés, notamment en ce qui concerne l'impact des conditions climatiques, les moyens de rationaliser l'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires et le respect des dates optimales pour les semis et les intrants agricoles".

Le même responsable a également indiqué que le premier objectif de cette rencontre "consiste, outre l'accompagnement des agriculteurs, à développer la céréaliculture tout en œuvrant à l'amélioration de la production afin de renforcer la contribution de ce secteur stratégique à la sécurité alimentaire et à la réduction des importations".

L'Echo d'Oran

Page : 06

Guelma

7 sessions courtes de formation programmées au profit des agriculteurs des diverses filières

Les services de l'institut technologique spécialisé de formation en production animale à Guelma a programmé au cours du mois de novembre courant, sept sessions courtes de formation au profit des agriculteurs des diverses filières pour renforcer leurs performances et leur offrir l'accompagnement technique, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de l'institut, Hamoud Boudjelida.

Ces sessions gratuites ouvertes aux agriculteurs de Guelma et des autres wilayas sont programmées successivement durant ce mois avec une moyenne de deux jours par session en coordination avec les chambres de l'agriculture des wilayas où activent les agriculteurs souhaitant participer, a précisé à la presse M. Boudjelida.

Selon la même source, les domaines de formation de ces sessions encadrées par les enseignants de l'institut concernent "l'élevage des ovins et des caprins", "production de la plante azolla et son usage pour l'alimentation des animaux de ferme", "l'itinéraire technique de culture des légumineuses", "l'aspect technique de production d'oignon et d'ail", "la fertilisation des vergers fruitiers", "l'élevage d'escargot" et "l'aquaculture intégrée à l'agriculture".

Le même responsable a indiqué que la programmation de ces formations s'inscrit dans le cadre des missions de l'institut d'assurer la formation et le perfectionnement des niveaux des agriculteurs, des éleveurs et des porteurs de projets agricoles en plus de sa tâche principale de formation de techniciens supérieurs, de techniciens et d'agents techniques en production animale.

Forestry and Rural Development

Le Soir D'ALGERIE
Quotidien indépendant

RÉGÉNÉRATION À MILA



Régénération naturelle de la couverture végétale dans plusieurs zones touchées par les incendies de l'été 2026, notamment dans la forêt domaniale de Mouia, dans la commune de Grarem-Gouga, et celle de Djebel-el-Halfaya, dans la commune d'El-Ayadi-Barbes.

C'est le constat fait par les services des forêts de la wilaya de Mila. Malgré les dégâts importants causés par les flammes, qui ont détruit près de 1 626 hectares de forêts à travers 17 communes, des espèces comme le pin et le chêne-liège commencent à reprendre vie.

Le Soir D'ALGERIE
Quotidien Indépendant
Page: 09

SAISON CYNÉGÉTIQUE À TIARET

1 300 permis délivrés et 12 amodiations accordées

Alors que la saison cynégétique bat son plein depuis son ouverture officielle le 10 octobre, la wilaya de Tiaret renoue avec les traditions de la chasse au cœur de ses vastes étendues et de ses reliefs forestiers s'étendant sur près de 20 000 hectares, propices à la faune sauvage. Portée par une forte attente des passionnés locaux dont le nombre de chasseurs formés a atteint 1 664 cette saison, cette activité est minutieusement encadrée par la Conservation des forêts. Rencontrée dans son bureau au milieu des préparatifs et des échanges avec les représentants associatifs, la jeune cheffe de bureau des espèces protégées, de la chasse et des activités cynégétiques, Melle Chadli Malak, nous livre les détails de cette campagne, entre respect de la réglementation, délivrance des permis et richesse de la biodiversité locale.

***Le Soir d'Algérie* : Pour commencer, pouvez-vous nous rappeler comment s'est organisée cette rentrée cynégétique et où en est-on dans l'accompagnement des chasseurs de la wilaya près d'un mois après l'ouverture de la chasse ?**

Chadli Malak : Suite à l'annonce officielle de l'ouverture de la saison de chasse et à la signature du décret par Monsieur le wali de Tiaret, nous avons pris, au niveau de la Conservation des forêts, l'ensemble des mesures nécessaires, notamment pour la location des enceintes de chasse. Sur le plan de la délivrance des documents officiels, l'occasion a été propice pour faire le point : jusqu'à mercredi dernier, pas moins de 1 300 chasseurs, sur les 1 664 formés à l'échelle de la wilaya, se virent délivrer leurs permis de chasse. Nous travaillons en étroite collaboration avec les associations de chasseurs locales, qui sont au nombre de 24 dans la wilaya, dont certaines ont procédé à la location de 12 périmètres de chasse totalisant une superficie de 3 000 hectares, sur les 32 enceintes homologuées que compte notre territoire forestier.

Justement, comment s'articule cette répartition des zones de chasse et quels sont les gibiers autorisés pour cette saison ?

Les 12 enceintes de chasse louées pour cette saison représentent une superficie globale de 3 000 hectares, chaque territoire couvrant environ 250 hectares. Ces zones sont réparties à travers plusieurs communes et points de la wilaya, à l'instar de Ouled Boughedou (Dahmouni), Djebel Aref (Mechraa Sfa), Aïn Moussa (Faidja), Aïn Melloula, Aïn Kermès (Taywala), Oued Lili, ou encore Sidi Bakhti, Djebel Ettayeb (Aïn El Hadid), Mdaghri (Frenda), Kef Tounine (Faidja), Mahnoun (Sidi Hosni), Louhou (Medroussa) et Aïn Talmet (Mellakou). Concernant le gibier autorisé à la chasse pour la saison 2026-2027, conformément à la correspondance de la Direction générale des forêts et au décret ministériel du 7 septembre 2025, les quotas fixés pour chaque chasseur incluent notamment le lapin de garenne (2), le lièvre brun (2), la perdrix gambra (2), la caille des blés (6), le pigeon ramier (10), le ganga (3), la bécasse des bois (2), la tourterelle (10) et la grive (6).

Au-delà du gibier réglementaire, la wilaya abrite une faune sauvage remarquable. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?

Absolument. L'occasion a été propice pour nous confirmer la présence sur notre territoire de certaines espèces protégées d'une grande valeur écologique, à l'image de la gazelle de l'Atlas, de la hyène et de bien d'autres espèces qui font la richesse de notre écosystème. C'est pourquoi nous menons, aux côtés des associations de chasseurs et des brigades de terrain, un travail de sensibilisation et de patrouilles régulières pour lutter contre le braconnage pour préserver cet équilibre naturel.

Un dernier mot ou un appel à l'adresse des chasseurs de la wilaya de Tiaret ?

Nous rappelons que la chasse est bel et bien ouverte depuis le 10 octobre. Nous demandons à l'ensemble des chasseurs de respecter scrupuleusement la réglementation en vigueur, de se munir de leur permis de chasse, leur licence et leur carnet, et de veiller à ne pratiquer leur passion que durant les jours autorisés, à savoir les jours de congé payé et chaque samedi. Le respect des quotas et des lois est la clé pour pérenniser notre patrimoine cynégétique et assurer une cohabitation harmonieuse avec la nature.

A. K.

Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

TÉBESSA. CONSERVATION DES FORÊTS

Un programme de plantation de 60.000 arbustes

La Conservation des forêts de la wilaya de Tébessa a annoncé avoir programmé la mise en terre de 60.000 arbustes de diverses essences lors des campagnes bénévoles prévues au cours de la saison de reboisement en cours 2026-2027. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de communication de cette conservation, Mounir Smida, a précisé qu'"au titre de la saison qui a démarré fin octobre et se poursuivra jusqu'au mois de mars prochain, il sera procédé à la plantation de différentes espèces, dont le pin d'Alep, le cyprès, la figue de barbarie, l'Atriplex, et ce en fonction de la nature et du climat de chaque région". L'opération vise à "consolider le couvert végétal, lutter contre l'érosion, la désertification et la dégradation du sol et affronter les changements climatiques", a ajouté le même cadre, soulignant que les différents intervenants dont les acteurs de la société civile seront associés à ces actions de reboisement. M. Smida a rappelé qu'au cours de la saison précédente 2025-2026, pas moins de 213.000 arbustes avaient été plantés à travers les zones forestières de la wilaya. La même période verra également le reboisement de 121 hectares touchés dernièrement par des incendies dans les communes de Tébessa, Morsott et Boukhadra pour favoriser la régénération de leur couvert végétal et le rétablissement de leurs écosystèmes.

Fisheries and Aquaculture

Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN
Page : 09

OUARGLA. FILIÈRE PISCICOLE

Une usine d'aliments pour poissons opérationnelle avant la fin de l'année

La wilaya de Ouargla franchit une étape décisive dans le développement de sa filière piscicole. Avant la fin de l'année, la ferme aquacole pilote de Hassi-Benabdallah mettra en service sa nouvelle unité de production d'aliments pour poissons.


Ph : DR

Ce projet stratégique, né d'une coopération internationale, vise à sécuriser l'approvisionnement des éleveurs et à soutenir une production locale de Tilapia en forte croissance.

Fruit d'un partenariat algéro-sud-coréen, la nouvelle infrastructure de Hassi-Benabdallah couvre l'intégralité du processus de fabrication, depuis le broyage et le mélange des matières premières jusqu'au séchage et au refroidissement. Selon Salah Bouaicha, directeur de wilaya de la Pêche et de l'Aquaculture, l'unité affiche une capacité de production théorique de 10 tonnes par jour.

Son lancement permettra de combler le déficit d'approvisionnement des aquaculteurs tout en générant une vingtaine d'emplois directs et entre 20 et 30 postes indirects. Cette industrialisation de l'alimentation vient consolider une dynamique d'élevage déjà bien ancrée. L'année dernière, l'écloserie de l'unité pilote, rattachée au Groupe avicole de l'Est (GAE), a produit 500 000 alevins de Tilapia du Nil. Farid Draou, directeur de la ferme, précise que 400 000 de ces alevins ont été ensemencés dans les bassins extérieurs du site. Les 100 000 restants ont été distribués aux agriculteurs de la région pour développer l'aquaponie, renforcer les rendements agricoles et réduire les coûts liés à l'importation de jeunes poissons depuis d'autres wilayas. Le cycle d'élevage est rigoureusement organisé autour de onze bassins aménagés, avec des phases d'ensemencement s'étalant de mars à fin août. La récolte s'effectue de manière progressive de septembre jusqu'au mois de février. Le poisson est ensuite écoulé dans les poissonneries locales et les points de vente du GAE. Portée par un intérêt croissant des consommateurs pour le Tilapia, la mise en réseau de la production d'alevins et d'aliments encourage aujourd'hui de plus en plus d'agriculteurs à intégrer l'aquaculture à leurs activités.

R. R.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Page : 11

L'ACCÈS AU FINANCEMENT AU CŒUR DES ENJEUX

Les futurs professionnels de l'aquaculture à l'école de l'entrepreneuriat

Meriem B

La maîtrise des mécanismes de financement et des dispositifs d'accompagnement constitue un enjeu majeur pour la relève du secteur halieutique. Une journée d'information, organisée à l'Institut technologique de la pêche maritime et de l'aquaculture, a réuni étudiants en fin de cycle, professionnels, banques et organismes d'appui autour des perspectives de création et de développement d'activités.

La formation ne suffit pas toujours à ouvrir les portes de l'emploi. Dans les métiers de la pêche maritime et de l'aquaculture, la perspective de créer sa propre activité suppose également de connaître les circuits de financement, les conditions d'accès aux crédits et les mécanismes institutionnels susceptibles d'accompagner les premiers investissements. C'est précisément cette dimension entrepreneuriale qui a été mise en avant, jeudi dernier, à l'Institut technologique de la pêche maritime et de l'aquaculture d'Oran, à l'occasion d'une journée d'information consacrée aux opportunités offertes aux professionnels et aux futurs diplômés du secteur.

Organisée sous la supervision de la Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya, en présence des représentants de la Chambre de wilaya et de l'Institut, cette rencontre a accordé une place particulière aux étudiants en fin de formation. Les promotions de troisième année préparant les diplômes de lieutenant de première classe à la pêche maritime et de lieutenant mécanicien de première classe figuraient parmi les principaux publics ciblés. À leurs côtés, les stagiaires actuellement engagés dans un parcours de formation en entrepreneuriat ont pu mesurer les possibilités de passage de la qualification professionnelle à l'initiative économique.

Du diplôme à la création d'activité

L'intérêt de cette démarche tient à la mise en relation directe des futurs promoteurs avec les institutions susceptibles de soutenir leurs projets. Les représentants des banques BADR et BNA ont ainsi présenté les avantages financiers accessibles dans les deux filières, en détaillant notamment les possibilités de recours aux crédits d'investissement et d'exploitation. Deux instruments qui répondent à des besoins distincts, depuis la mise en place des équipements et des infrastructures jusqu'au financement des dépenses nécessaires au fonctionnement des activités.

La rencontre a également permis de clarifier le rôle des organismes d'accompagnement. Les représentants de NESDA et de la CNAC ont exposé les dispositifs de soutien relevant de leurs prérogatives, ainsi que les facilités administratives mobilisables par les porteurs de projets. Les participants ont ainsi pu mieux cerner les démarches à engager et les conditions à réunir pour accéder aux différents mécanismes présentés.

Loin de se limiter à une présentation institutionnelle, la journée a donné lieu à des échanges autour des interrogations concrètes des professionnels et des étudiants. Les représentants des banques et des organismes concernés ont répondu aux questions soulevées, apportant des précisions sur les possibilités de financement et les modalités d'accompagnement. À travers cette initiative, la Direction de la pêche et de l'aquaculture entend rapprocher les dispositifs d'appui de leurs bénéficiaires potentiels et faire connaître les perspectives entrepreneuriales d'un secteur qui offre des débouchés au-delà de l'activité traditionnelle de capture. Pour les futurs diplômés, l'enjeu est désormais de pouvoir envisager leur qualification non seulement comme un passeport vers l'emploi salarié, mais également comme un point de départ vers l'investissement et la création d'entreprise.

الري Agricultural Irrigation and water security

Horizons
QUOTIDIEN NATIONAL
Page:11

KHENCHELA

Une station d'épuration de pointe à Chechar

LA WILAYA DE KHENCHELA franchit un pas concret vers la gestion durable de ses ressources hydriques.

Les essais techniques préliminaires de la station d'épuration des eaux usées (Step) de la commune de Chechar ont officiellement été lancés, marquant le compte à rebours avant sa mise en service effective. Dans une déclaration à la presse, le directeur des ressources en eau de la wilaya, Rachid Ben Achour, a souligné la portée stratégique de cette infrastructure de base. Portée par une double ambition environnementale et socio-économique, cette station est appelée à jouer un rôle pivot dans la préservation des écosystèmes et la valorisation des eaux usées épurées, notamment au profit du secteur agricole.

Lancés le 9 août 2023, les travaux de réalisation et d'équipement de cette structure ont atteint un taux d'avancement appréciable de 89%. Cet état d'avancement a permis de donner le coup d'envoi de la phase cruciale des essais techniques préliminaires, inaugurée par le remplissage des bassins d'aération avec des eaux épurées. Cette opération pilote s'est déroulée en présence des services techniques de la Direction des ressources en eau ainsi que de l'Agence nationale de contrôle des ressources en eau. L'objectif immédiat est de s'assurer de la conformité des équipements électromécaniques, à l'instar des agitateurs et des systèmes d'aération et de vérifier la pleine



disponibilité des installations avant le raccordement définitif des flux d'eaux usées. Sur le terrain, la cadence des chantiers est maintenue sous haute surveillance.

Les instructions fermes données pour le respect strict des clauses contractuelles garantissent la qualité des ouvrages et des équipements installés. Cette rigueur permettra d'achever le projet dans les délais optimaux et de réunir toutes les conditions propices à une exploitation pérenne.

Inscrite dans le cadre du Programme complémentaire de développement initié pour la commune de Chechar par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette station affiche des spécificités techniques performantes. Conçue pour une capacité de 60.000 équivalents-habitants, la structure présente un débit journalier de traitement estimé à 6.200 m^3 par jour, tandis que la station de tête affiche une capacité nominale de 7.300 m^3 par jour. Grâce à un procédé sophistiqué de traitement tertiaire, la station fournira une eau de haute qualité destinée à l'irrigation de plus de 470 ha de périmètres agricoles adjacents.

Cette valorisation de la ressource non conventionnelle constitue un atout de taille pour booster le développement économique local, accroître les superficies irriguées et protéger durablement la nappe phréatique ainsi que le milieu récepteur contre toute forme de pollution. La réussite de ce projet structurant repose sur une synergie étroite entre les différents intervenants institutionnels. La Direction des ressources en eau et l'Agence nationale de contrôle technique veillent au suivi rigoureux de chaque phase des travaux.

Parallèlement, les autorités locales multiplient les réunions d'évaluation pour lever les derniers obstacles et optimiser la rentabilité des investissements publics. Placée sous le sceau de l'efficacité et de la durabilité, la station de Chechar s'affirme d'ores et déjà comme un modèle vertueux d'économie circulaire et un rempart efficace pour la préservation du patrimoine hydrique des Hauts-Plateaux.

■ Yacine B.